

Prise de position de la VSB à propos du reportage sur la pratique de la plumaison à vif en Hongrie

L'Association suisse des manufactures de literie (VSB) rejette toute forme de plumaison à vif des animaux. C'est la première association à avoir, au plan mondial, entièrement renoncé, en 2001 déjà, à cette pratique dans ses statuts ainsi qu'au niveau des contrats conclus entre ses entreprises affiliées et leurs fournisseurs. La maltraitance systématique des animaux telle que montrée dans le reportage lors de la plumaison à vif et du prélèvement des duvets et des plumes enfreint de manière grossière le droit suisse et européen et est passible de poursuites judiciaires. Notre association soutient donc pleinement les enquêtes menées dans ce sens.

Afin d'améliorer encore la transparence et d'assurer le suivi (traçabilité) des marchandises, en tant qu'association suisse, nous avons progressivement renforcé nos exigences envers nos fournisseurs au cours de ces dernières années. Concrètement, cela signifie que tous les fournisseurs des entreprises membres de l'association VSB doivent être en mesure d'attester de l'origine effective des duvets et des plumes livrés. C'est ainsi la garantie que nos entreprises membres et les fiduciaires/auditeurs externes mandatés exécutent tous les contrôles requis et puissent effectuer des investigations en cas de suspicion. Ces directives sont contractuellement obligatoires et les infractions sont sanctionnées par des peines conventionnelles ou par l'exclusion du cercle de nos fournisseurs. Avec ces strictes réglementations contractuelles, l'association VSB fait œuvre de précurseur dans la branche.

Nous avons clairement défini dans nos dispositions contractuelles les possibilités de contrôler et de sanctionner les membres suisses de l'association. En même temps, le label de qualité de la VSB augmente la transparence à l'égard du consommateur final en lui donnant la garantie que seuls les produits dont l'origine satisfait aux normes strictes de la VSB sont dûment certifiés.

La VSB lutte contre la pratique de la plumaison à vif sur le plan international également. L'introduction du «Traceability Standard» européen en 2011 est une étape majeure de l'étroite coopération établie avec les autres associations européennes. Grâce à ce système transfrontalier, l'Europe dispose d'un instrument important pour suivre (tracer) et contrôler la marchandise non manufacturée ainsi que pour continuer de lutter contre la pratique illégale de la plumaison à vif.

Sur la base de nos expériences avec les fournisseurs des pays européens voisins, nous pouvons affirmer que les situations intolérables mises en lumière ne sont pas représentatives de la branche, mais que ce sont des cas isolés, qui doivent être très sévèrement punis.

Verband Schweizer Bettwarenfabriken
Association suisse des manufactures de literie

Weinbergstrasse 31
8006 Zürich
Tel. 01 266 64 44
Fax 01 262 29 96
mail@vsb-info.ch
www.vsb-info.ch

Cordiales salutations

Markus Freuler
Président de l'Association suisse
des manufactures de literie (VSB)